



Mulhouse, le 10 décembre 2019

## **Appel à candidatures** Espace de travail KMØ - Mulhouse

### **Appel à candidature pour la mise à disposition temporaire à partir du 02 mars 2020, d'un espace de travail au cœur de KMØ pour de jeunes designers récemment diplômés**

La HEAR, locataire d'un bureau modulaire de 15 m<sup>2</sup> au sein du village numérique KMØ, situé 30 rue François SPOERRY à 68100 MULHOUSE, lance un appel à candidature auprès des jeunes designers du territoire, récemment diplômés, dont le projet consiste à développer et mener une activité professionnelle dans le territoire alsacien.

#### **Descriptif des locaux**

Le bureau modulaire, objet du présent Contrat, est situé dans le bâtiment 24 de l'ensemble immobilier dénommé KMØ.

Il comprend un bureau, une chaise de bureau, un espace de rangement fermé à clé, l'électricité, le chauffage et la climatisation, un accès internet Haut Débit ainsi qu'une connexion WIFI.

Le locataire dispose également de l'accès à l'ensemble des parties communes et équipements afférents (espace détente, cafétéria...).

Invité aux évènements organisés par KMØ Campus, le locataire pourra louer suivant ses besoins une salle de réunion dans l'espace évènement à un tarif de préférentiel et bénéficiera du soutien de KMØ Campus, dans le cadre de l'organisation d'évènementiel sur le site.

#### **Conditions d'utilisation du module**

Les mises à disposition sont proposées pour une durée d'un an.

Les locaux sont exclusivement destinés à un usage de bureaux et d'ateliers pour y exercer une activité compatible avec la dimension de « village numérique » au cœur de KMØ campus.

L'utilisation de cet espace est soumise à la signature d'une convention entre la HEAR et l'utilisateur. Ce dernier devra se conformer au règlement intérieur du site et aux consignes d'utilisation. Les utilisateurs devront s'acquitter du paiement d'un forfait de participation aux charges à répartir entre les sous locataires de 120 € TTC/mois pour la totalité du module. Une assurance du bureau modulaire devra être contractée auprès d'une compagnie par les locataires y résidant.

#### **Profil des candidats**

L'appel à candidature est ouvert aux designers récemment diplômés, issus de la HEAR ou d'une autre école d'arts et de design, entre 2014 et 2019. Les collectifs sont à même de candidater.

Les candidatures doivent correspondre aux critères suivants :

- être dans une démarche de développement d'une activité professionnelle de design dans le territoire alsacien ;
- avoir un projet compatible avec une utilisation partagée du module ;

- présenter un projet pour lequel l'intégration à l'éco système KM0 constitue une plus-value

**Critères d'attribution**

Les candidats au nombre de deux ou trois suivant la compatibilité des projets, seront sélectionnés en fonction de la nature de l'activité et de la synergie potentielle entre eux pour partager un même module.

**Dossier de candidature**

Le dossier sera constitué :

- d'un descriptif du projet de développement de l'activité de design
- d'un CV

Le dossier devra être envoyé par mail à l'adresse suivante : [moduleKM0@hear.fr](mailto:moduleKM0@hear.fr)

La date limite de dépôt est fixée au 31 janvier 2020.

**Jury**

Le jury, composé du directeur de la HEAR, de la coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse, d'un enseignant et d'un représentant de KM0 examinera les dossiers et recevra en entretien les candidats pour retenir les profils susceptibles de pouvoir pleinement profiter de cet espace et environnement de travail.

**Renseignements supplémentaires**

[moduleKM0@hear.fr](mailto:moduleKM0@hear.fr)